

COMPTE-RENDU DU 12 décembre 2018

Présents : tous sauf un excusé avec pouvoir donné

Préambule :

Il est évoqué l'organisation des distributions des sacs poubelles. Les sacs et les nouveaux dépliants sont livrés. Pour remédier à un mauvais usage des sacs, il sera donné, selon les besoins exprimés, plus de sacs jaunes pour éviter le tri du recyclable après les tournées de ramassage.

Ordre du jour :

La régie de la bibliothèque est impactée par une harmonisation des pratiques avec le réseau communautaire mais aussi par le déplacement à la nouvelle trésorerie. Il s'offre plusieurs possibilités et après un débat, les élus conviennent de :

- a. La suppression de la régie mais du maintien du recouvrement en cas de dégradations ou non restitution.
 - b. Le partenariat avec la CCMDL nécessite un règlement pour l'action ComMontly qui est accepté et on informe de la manifestation pour le lancement du logiciel partagé en réseau.
1. Vœux pour le soutien à l'existence des missions locales en milieu rural. Monsieur Régis CHAMBE, président de la communauté de communes, alerte sur les conséquences du regroupement des missions locales avec pôle emploi qui provoquerait encore un éloignement du service pour les personnes le plus en fragilité. Le conseil approuve la démarche de remise en cause pour les mêmes motifs.
 2. Dernières adaptations de crédits du budget général

Avec l'arrêt de l'activité du bar restaurant, la commune fait le rachat de la licence pour qu'elle soit conservée dans le lieu actuel. Il est prévu 1300 € comme lors de la première acquisition mais pour l'éventualité où cette licence serait mise aux enchères, l'enveloppe est de 4 000 €. La propriétaire des locaux souhaite aussi que ce commerce continue.

Pour les jeux de boules du clos des platanes, les honoraires de l'architecte sont programmés pour que les travaux se fassent en 2019 par les bénévoles du club bouliste.

Le conseil autorise le maire de signer la déclaration préalable du clos des boules. Pour les honoraires de l'architecte, un programme spécifique peut être ouvert sinon le programme 21 "équipement de loisirs" peut être utilisé.

3. Approbation de la reconduction de la ligne de trésorerie au profit du budget de la commune et tirage pour celui de l'assainissement dans l'attente de l'obtention des subventions.
4. Résultat de la consultation pour retenir un bureau d'ingénierie. Quatre bureaux ont été consultés, deux ont répondu et après la négociation, le bureau d'étude SUEZ, propose une remise qui le ramène moins-disant, seul le critère prix intervient dans la décision. Il reste à adapter le cahier des charges en fonctions des directives données lors de la dernière rencontre sur le schéma directeur. Trois secteurs sont à l'étude :
 - Adaptation du déversoir d'orage et du nœud de maillage du Pavé pour remédier aux débordements.

- Remplacements et/ou création des réseaux séparatifs sur la rue des chèvres.
- Adaptation des réseaux entre la caserne et la bascule pour harmonisation des diamètres des réseaux et remplacement des réseaux anciens de la grande rue.

Il a été régulièrement évoqué la possibilité de concevoir une aire de vidange de camping-car qui se justifierait avec le porteur de projet sur l'ancien camping. Les études à venir devront prendre en compte cette volonté.

Lors de la dernière rencontre avec la police de l'eau et le cabinet d'étude de l'assainissement, tous les professionnels des organismes partenaires préconisent la création d'une nouvelle STEP en remplacement des lagunes quel que soit le mode de gestion des eaux industrielles qui perturbent le fonctionnement des bassins.

Pour la commune, avec le très prochain transfert de compétence, la redevance d'assainissement sera très semblable de celle actuelle.

Pour les personnes relevant du SPANC, la cotisation évoluera et sera générée par un contrôle des installations.

5. Résultat du concours villes et villages fleuris. Le jury expose ses arguments qui justifient du retrait de la fleur. Le conseil juge la mesure sévère et leur en fera part.
6. Evolution du personnel des services administratifs et école et modification des horaires d'ouverture.
Suite au constat de la faible fréquentation du créneau du vendredi soir après 17 h 30, l'accueil du public se fera, à partir du 1^{er} janvier, de 13 h 30 à 17 h 30. Par précaution et pour être en phase avec l'annonce déposée au centre de gestion.
Il convient de prévoir le poste d'attaché(e) en plus de celui existant de rédacteur(e).
Pour l'école, avec la démission de la personne en poste, le candidat non retenu lors des sélections, sera appelé pour la prochaine rentrée de janvier.
Une recherche de maître d'apprentissage a été bien prise en compte, malheureusement, la commune ne peut répondre à cette demande.
En raison du mouvement dans le personnel administratif, l'emploi de l'auxiliaire est reconduit pour un an avec une mission spécifique.
Dans le courant du premier semestre, la commission scolaire se réunira pour envisager de pérenniser une organisation efficace.
L'annonce pour le recrutement sur le poste de secrétaire générale est lancée, les candidatures sont recevables jusqu'à la fin du mois pour un tuilage pendant le premier trimestre.
7. La poste sera fermée le 28 décembre et pour le secrétariat, pendant les vacances de Noël, le service minimum sera assuré.
8. Compte-rendu de la délégation au maire:
 - Le tableau de l'urbanisme est présenté
 - Deux assureurs sont retenus pour les quatre lots mis en concurrence, lot bâtiments et patrimoines, lot flotte auto mission, lot protection juridique défenses pénales des agents et des élus et lot responsabilité civile". La commune fera des économies avec ce marché porté par la communauté de communes.
 - Le plan Vigipirate est réactivé, il faut être vigilant lors de manifestations importantes.

- La vente des gaufres, qui a lieu entre Noël et le jour de l'an se fera sur la place du Gousson.
9. Bilan des commissions.
- La CCMDL met fin au service du ramassage des cartons assuré par la "ressourcerie". Les professionnels devront les déposer aux déchèteries par leurs propres moyens.
 - Le délégué de la commission agricole fait part du bilan des installations sur le secteur et de l'intérêt de la visite de la grange aux fruits.
 - Une action est lancée pour la réintroduction de haies d'espèces locales, l'objectif est d'en réaliser 8 km.
 - La valorisation des déchets verts en milieu agricole et le bilan carbone des exploitations agricoles sont mis en place par le comité de développement pour contribuer à de nouvelles pratiques.
 - Les mutations professionnelles font état de nouveaux créneaux de production liés à la proximité du bassin économique et du tissu urbain, la production laitière, qui valorise le territoire est en recul.
 - Une prise de conscience suite à la tempête de neige oblige à réfléchir aux moyens d'entretenir les chemins et routes secondaires. Le volume de branches mortes impose des actions concertées avec les associations et acteurs locaux.

La séance est close à 23 heures.

Secrétaire de séance Gérard DENIS